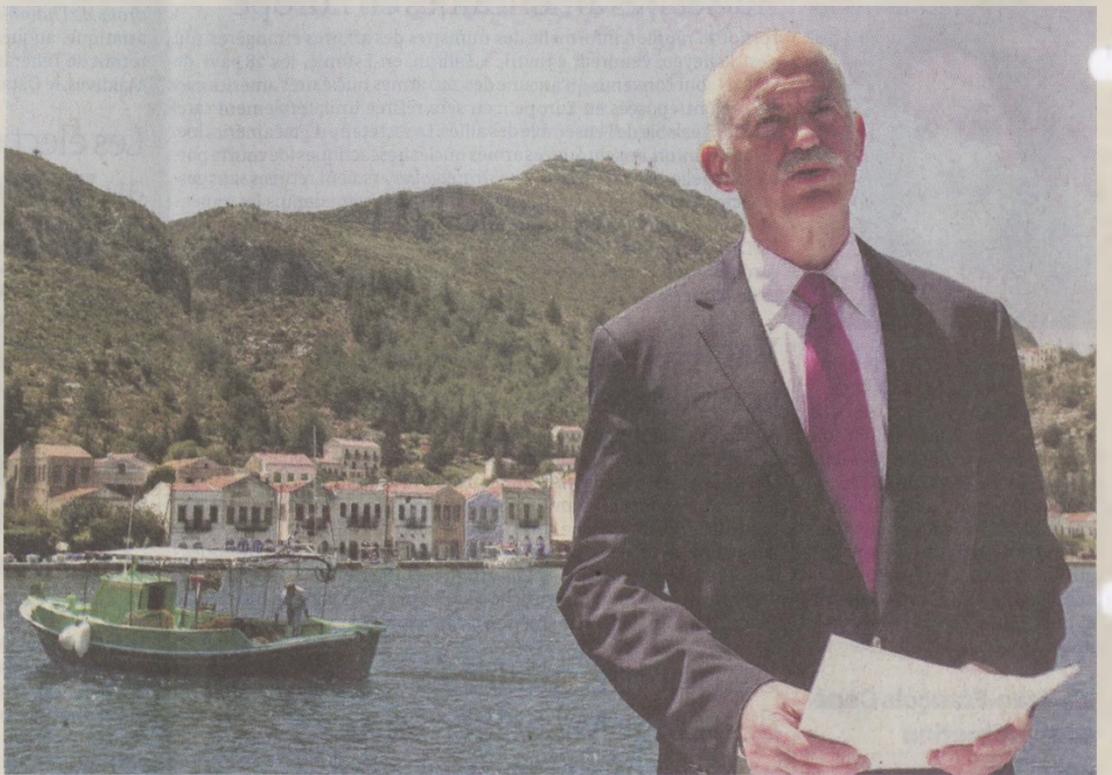


La Grèce appelle au secours sous l'œil sévère de l'Allemagne

Le gouvernement de Georges Papandréou sollicite « l'activation du mécanisme de soutien » financier de l'Europe et du FMI pour sauver Athènes de la faillite. Sous la pression de son opinion, Angela Merkel exige de nouveau un « plan d'économies crédible ». Les Grecs espèrent le versement d'une première tranche d'aide d'ici au 19 mai

Lire pages 11 et 13



L'île de Kastellorizo a été le théâtre de la demande formulée vendredi 23 avril par Georges Papandréou. TATIANA BOLARI/AP PHOTO



Enquête

Nucléaire : grandes manœuvres et petites manigances
Derrière le débat sur l'organisation et la stratégie de la filière nucléaire française, l'empoignade est violente entre la patronne d'Areva et ses rivaux. L'Élysée doit arbitrer. Pages 18-19

Du bon usage de l'euroenthousiaste Nick Clegg

L'Europe est absente, ou presque, de la campagne électorale britannique. Le scrutin du 6 mai est une affaire de politique intérieure, strictement : dette de l'Etat, montée du chômage, usure du pouvoir travailliste. Le pays est majoritairement eurosceptique. Et le résultat du scrutin ne devrait modifier qu'à la marge le comportement de Londres sur la scène européenne. Sauf surprise...

Elle pourrait venir du troisième prétendant à la direction du prochain gouvernement de Sa Majesté, le chef des libéraux-démocrates. Nick Clegg est résolument proeuropéen. Il ne s'en cache pas. Il le clame haut et fort, dans un pays où la presse la plus lue ne parle de la construction européenne que comme d'un complot contre le Royaume-Uni. Nick Clegg est à peu près le seul à Londres à dire des choses aussi

sensées que banales : des questions comme l'immigration et l'environnement, qui taraudent les 27 membres de l'Union, ne trouveront de solution qu'au niveau européen.

A mi-campagne, le leader des LibDem a réalisé une belle percée dans les sondages. Mais soyons sérieux : Nick Clegg ne sera pas le prochain chef du gouvernement — hélas. Le mode de scrutin uninominal à un tour lamine les petits partis. Au mieux, si le score est

Editorial

serré entre les deux grands, travaillistes et conservateurs, les LibDem seront en position d'arbitre. Ils ont un atout : auprès d'un électeur fatigué de treize ans de pouvoir travailliste, Nick Clegg incarne le changement au moins

autant que le chef de l'opposition conservatrice, David Cameron.

Ce dernier cache mal son euro-scepticisme, mais il n'est pas europhobe comme le noyau dur du parti tory. En cas de victoire conservatrice le 6 mai, David Cameron conduira une politique européenne minimaliste, mais pas hostile. Il aura de difficiles compromis à réaliser au sein de son cabinet entre celui qu'il a choisi pour être ministre du commerce, Ken Clarke, proeuropéen, et celui qui sera le patron du Foreign Office, William Hague, fréquemment sujet à des crises d'europhobie aiguës.

Faute de majorité aux Communes au lendemain du 6 mai, on voit mal David Cameron se marier avec les libéraux-démocrates : trop de différences sur l'Europe, justement. Un scrutin non décisif conduirait plutôt à

une alliance entre Nick Clegg et Gordon Brown. Le premier ministre travailliste sortant n'a pas la fibre européenne aussi développée que son prédécesseur, Tony Blair. C'est lui qui s'est opposé à l'entrée du Royaume-Uni dans l'union monétaire. C'est un européen de raison. Il sait que son pays réalise plus de la moitié de son commerce extérieur au sein de l'Europe. Cela représente quelque 750 000 entreprises britanniques, employant plus trois millions de personnes...

L'euro-réalisme de Gordon Brown associé à l'euroenthousiasme de Nick Clegg, une coalition « Lib-Lab », comme on dit à Londres, voilà la configuration politique qui serait la plus favorable à l'Europe. Quelle que soit sa cote, on jouerait bien quelques bonnes vieilles livres sterling dessus. ■

« Rinaldo », premier opéra « italien » d'Haendel

Prague, Caen, Rennes accueillent successivement cette œuvre baroque



Aucune croisade n'aura été nécessaire pour imposer le succès, au cours du mois d'avril, des représentations, dans la capitale tchèque, de *Rinaldo*, de Georg Friedrich Haendel (1685-1759), œuvre baroque dont le livret évoque un épisode fameux de *La Jérusalem délivrée* de Tasse, qui relate... la première croisade.

Cette coproduction franco-tchèque, mise en scène par la comédienne Louise Moaty et dirigée par le claveciniste et chef d'orchestre Vaclav Luks, se transporte maintenant à Caen, pour deux représentations, les 27 et 29 avril, puis, au mois de mai, à Luxembourg et Rennes. Elle sera aussi captée par France Télévisions. ■

Lire page 23

« TéléVisions »

- Médias et écrans en panne de diversité : entretien avec Yazid Sabeg
- Kaira, le téléachat version cité de banlieue
- La saga du Lego **Supplément**

Alain Ehrenberg et la « crise de l'égalité »

Entretien « Il y a une difficulté française à fournir une réponse pratique et crédible au profond renouvellement des inégalités qui résulte des transformations de nos modes de vie ». Le sociologue plaide en faveur d'un « Yes we can » à la française ». Page 9

A poster for the musical '8 fois debout'. It features two main characters, a man and a woman, standing in front of a stylized cityscape. The man is wearing a blue jacket and the woman is wearing a red top. The text on the poster includes 'Le film coup de coeur du Printemps!', 'Lumineux - réjouissant - émouvant - drôle - poétique', 'Julie Gayet magnifique - coup de maître - un charme fou', 'Télérama - Le Monde - Liberation - Le Parisien - Premiers Studio CinéLive - Le Figaro - 20 Minutes - Elle...', 'JULIE GAYET & DENIS PODALYDÈS', '8 FOIS DEBOUT', 'un film de Xabli Mella', 'Etre heureux, c'est un métier?', and logos for Télérama, France 2, RTL, AlloCiné, Info, and VO. At the bottom, it says 'ACTUELLEMENT AU CINEMA'.

ACTUELLEMENT AU CINEMA

Les gens

► **Carla Bruni-Sarkozy dans le prochain film de Woody Allen**



Woody Allen, qui déteste d'habitude révéler à l'avance les titres de ses films, a baptisé, le 22 avril dans un communiqué, le film qu'il doit tourner dans la capitale : *Midnight in Paris*. En vedettes, Owen Wilson, Rachel McAddams, Marion Cotillard, Kathy Bates et, dans un second rôle, Carla Bruni-Sarkozy, qui fera à cette occasion ses débuts au cinéma. Le réalisateur d'*Annie Hall* tournera pour la première fois à Paris cet été. (PHOTO AFP)

► **Jean-François Copé sous protection policière après des menaces**

Jean-François Copé, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, très en pointe dans la bataille pour l'interdiction générale du voile intégral, a fait l'objet de menaces explicites, a révélé, vendredi, *Le Parisien*. Il bénéficie de la protection d'un officier de sécurité depuis janvier.

Le chiffre

► **Sécheresse 10 millions de personnes touchées par la crise alimentaire au Sahel**

Quelque 10 millions de personnes sont « touchées » par la grave crise alimentaire affectant plusieurs pays du Sahel, dont 7,8 millions d'habitants du Niger en « état d'insécurité alimentaire », a indiqué vendredi le responsable des affaires humanitaires de l'ONU, John Holmes. Le Tchad et la Mauritanie sont également très affectés.

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directeur, directeur de la publication : Eric Fottorino
Vice-président, directeur général : David Guiraud
Secrétaire général du directeur : Pierre-Yves Romain
Directeur du « Monde » : Eric Fottorino
Directeur adjoint : Laurent Greilsamer
Editeur : Michel Sfeir
Directrice de la rédaction : Sylvie Kauffmann
Directeurs éditoriaux : Gérard Courtois et Alain Frachon, Rédacteurs en chef : Michel Kajman, Frédéric Lemaître, Franck Nouchi, Isabelle Talès, Philippe Le Cœur (Numérique), Didier Pourquery (« Le Monde Magazine »), Chef d'édition : Françoise Tovo, Directrice artistique : Sara Deux
Veille de l'information : Eric Azan, Secrétaire général : Jean-Pierre Giovenco
Médiatrice : Véronique Maurus
Conseil de surveillance : Louis Schweitzer, président, Gilles van Kote, vice-président

Le Monde est édité par la Société éditrice du Monde (SA) l'année de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000.
Capital social : 149 017 497 €. Actionnaire principal : Le Monde SA.
Rédaction : 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13 Tél. : 01-57-28-20-00 ; télécopieur : 01-57-28-21-21
Abonnements : par téléphone : de France 0-825-000-778 (0,15 TTC/min) ; de l'étranger : (33) 3-44-31-80-48 ou www.lemonde.fr/abonjournal/ Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 TTC/min)

Le Monde est édité par la Société éditrice du Monde (SA) la reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0712 C 81975 ISSN 0959-2037

Président : David Guiraud
Directrice générale : Bénédicte Hall-Ottewillier
IMPRIM'VERT®
Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Guinaudeau,
94852 Ivry cedex

80, bd Auguste-Blanqui,
75707 PARIS CEDEX 13
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26

Les faits

► **International Pas de retrait unilatéral des armes nucléaires américaines en Europe**

Lors de la réunion informelle des ministres des affaires étrangères, qui s'est achevée, vendredi 23 avril, à Tallinn, en Estonie, les 28 pays de l'OTAN sont convenus qu'aucune des 240 armes nucléaires américaines encore entreposées en Europe n'en sera retirée unilatéralement sans accord préalable de l'ensemble des alliés. La secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, a exclu que ces armes nucléaires tactiques (de courte portée, officiellement appelées « non stratégiques ») soient retirées sans geste réciproque de la Russie. Les Etats-Unis conservent depuis les années 1980 environ 200 armes tactiques déployées sur des bases aériennes de l'OTAN en Allemagne, Italie, Pays-Bas, Belgique, Turquie. La Russie, elle, garde environ 2 000 armes tactiques déployées face à l'Europe, un héritage de la guerre froide. **Lire page 7**

► **Vague d'attentats meurtriers contre les chiites à Bagdad**

Au moins 58 personnes ont été tuées et 118 autres ont été blessées, vendredi, dans six attentats visant la communauté chiite à Bagdad. Première cible visée : une permanence du Mouvement sadriste fondé en 2003 par le jeune prêcheur chiite anti-américain, Moqtada Al-Sadr. Cet attentat et celui qui a visé un marché voisin dans le faubourg chiite de Sadr City ont fait 39 tués et 56 blessés. Les autres attaques ont touché trois mosquées chiites et un autre marché. Ces attentats interviennent moins d'une semaine après la mort de deux chefs suprêmes d'Al-Qaïda en Irak, tués le 18 avril dans un raid irako-américain. **Lire page 6**

► **Les objectifs modestes de George Mitchell, émissaire américain au Proche-Orient**



REUTERS

George Mitchell, l'émissaire américain pour le Proche-Orient, arrivé la veille à Jérusalem, a rencontré, vendredi, le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, ainsi que le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas. Philip Crowley, le porte-parole du département d'Etat a souligné que la diplomatie américaine n'attend pas de grandes avancées de la visite de M. Mitchell, qui doit se poursuivre jusqu'à dimanche. Le président Barack Obama souhaite qu'un règlement global se concrétise « bientôt, pas dans un futur vague et distant », a transmis M. Mitchell à ses interlocuteurs. Les autorités israéliennes n'ont toujours pas formellement répondu à la demande américaine concernant les « mesures de confiance » susceptibles de convaincre les Palestiniens de revenir à la table des négociations. **Lire page 6**

► **L'Iran renonce au Conseil des droits de l'homme**

L'Iran a retiré sa candidature à un siège au Conseil des droits de l'homme, un organe des Nations unies basé à Genève, a annoncé, vendredi, Bandula Jayasekara, l'ambassadeur adjoint du Sri Lanka aux Nations unies. Le

► **L'histoire Jean-Jacques Larrochelle (à New York)**

Prière de ne pas caresser les œuvres d'art !

L'avertissement « Il est interdit de toucher aux œuvres d'art » a pris tout son sens au Musée d'art moderne de New York (MoMA) avec la rétrospective « Marina Abramovic : The Artist Is Present ». Depuis le 14 mars et jusqu'au 31 mai, l'artiste serbe, 63 ans, fait acte de présence aux côtés d'une quarantaine de performers qui se succèdent pour revisiter les quatre décennies de sa carrière, dont la nudité, souvent mise en scène avec rudesse, est l'un des grands thèmes de création.

Pour maîtriser ces conditions particulières d'exposition, les performers se sont retrouvés pendant cinq jours dans la retraite de Marina Abramovic dans l'Hudson Valley, sans pouvoir lire ni parler, et en pratiquant le jeûne. Au programme : bains glacés, mouvements lents et comptage de grains de riz... Manière d'optimiser, de la façon la plus douce, leurs rotations pendant l'exposition, a expliqué Erika Papernik, du MoMA.

Pour le public, *Imponderabilia* est, de loin,

l'œuvre la plus déconcertante. Cette performance des années 1970 est rejouée par un jeune couple en tenue d'Adam et Eve qui, dans un étroit et immobile vis-à-vis, bloque l'un des accès des visiteurs à une des salles. Pour franchir ce passage ténu, il faut frôler ces corps et leurs sexes aussi vrais que nature. Ce que firent de nombreux visiteurs, femmes et hommes, dont l'un d'eux a, au passage, sciemment caressé l'un des protagonistes.

« Ça te fait plaisir, mon gars ! »
« Il a doucement glissé sa main le long de mes côtes, de mon dos, puis m'a touché les fesses, a déclaré, dans le *New York Times* du 17 avril, Will Rawls, un jeune danseur recruté pour l'occasion. Alors qu'il passait, il m'a fixé du regard et m'a dit : « Ça te fait plaisir, mon gars ! »

La sanction n'a pas tardé. L'homme, adhérent du MoMA depuis trente ans, a été aussitôt révoqué et interdit de musée par les res-

ponsables de l'établissement, qui n'ont pas souhaité commenter l'affaire ni communiquer l'identité du fautif. Tout en prenant « conscience du défi que représente la présence de performers nus dans les salles d'exposition », ils ont tenu à rappeler que « tout visiteur touchant ou dérangeant » les artistes sera aussitôt expulsé. A ce jour, malgré d'autres atteintes explicites, selon d'autres témoignages d'acteurs de l'exposition et de gardiens, aucune plainte n'a été déposée.

► **Les élections législatives au Kirghizistan fixées au 10 octobre**

Le gouvernement intérimaire du Kirghizistan a annoncé la tenue d'élections législatives le 10 octobre dans la république d'Asie centrale, en proie aux troubles depuis la chute de son président, il y a deux semaines. Ce vote sera précédé par un référendum constitutionnel le 27 juin. Le projet de nouveau gouvernement est de limiter les pouvoirs du chef de l'Etat et d'instaurer une république parlementaire, avec un équilibre entre l'exécutif et le législatif, et la mise en place de garde-fous pour prévenir des dérives vers un régime autoritaire. **Lire aussi page 7**

► **France M. Hortefeux vise le mari de la femme verbalisée pour port du niqab au volant**

Le ministre de l'intérieur, Brice Hortefeux, a demandé, vendredi, à son collègue Eric Besson, ministre de l'immigration, de l'intégration et de l'identité nationale de se pencher sur la situation du conjoint de la jeune femme qui a dénoncé devant la presse le PV qui lui a été infligé alors qu'elle conduisait avec un niqab. Selon M. Hortefeux, cet homme, « né à Alger et ayant acquis la nationalité française par mariage en 1999 », appartient à une mouvance islamiste radicale et « vivrait en situation de polygamie, avec quatre femmes dont il aurait eu douze enfants ». M. Hortefeux évoque la menace d'une déchéance de la nationalité française de cet homme.

► **Sur Lemonde.fr : ce que dit la loi sur la déchéance de la nationalité française**

► **Economie M^{me} Merkel met sous condition le plan d'aide à la Grèce**

La Grèce s'est résolue, vendredi, à demander l'aide de l'Union européenne (UE) et du Fonds monétaire international (FMI). La procédure prévoit que la Commission européenne et la Banque centrale européenne (BCE), à qui le ministre des finances, Georges Papaconstantinou, a adressé une demande officielle d'activation du mécanisme, évaluent si la requête est vraiment justifiée. Une mission conjointe de la Commission, de la BCE et du FMI discute depuis mercredi 21 avril à Athènes des modalités de l'aide, sur trois ans, et qui prévoit pour 2010 le déblocage, par l'UE, d'un prêt de 30 milliards d'euros à un taux d'environ 5 %, et, par le FMI, d'environ 15 milliards. Mais la chancelière allemande a immédiatement posé des conditions à la mise en œuvre du plan. Il sera activé seulement si « la stabilité de l'euro dans son ensemble » est menacée, et si Athènes présente un « plan d'économies crédible », a déclaré M^{me} Merkel, confrontée à une opinion hostile au principe d'une telle aide. **Lire page 11**

► **A Washington, pas d'accord du G20 pour une taxe sur les banques**

Les ministres des Finances des pays du G20 n'ont pas trouvé d'accord sur une taxation du secteur financier, à l'origine de la crise économique mondiale, après en avoir discuté lors d'une réunion, vendredi à Washington, a indiqué le ministre canadien Jim Flaherty. Plusieurs pays, dont les Etats-Unis, la France ou encore l'Allemagne, ont en revanche approuvé le principe de cette taxation, qui a fait l'objet d'une proposition du Fonds monétaire international (FMI). Le FMI a de nombreuses fois insisté auprès du G20 pour que cette taxation soit coordonnée, afin d'éviter que les banques puissent s'y soustraire en choisissant de s'implanter dans un pays plutôt qu'un autre. **Lire page 12**

L'agenda

► **Lundi 26 avril**
Etats-Unis. Sommet à Washington sur l'intégration économique des musulmans, à l'initiative du président Obama (également le 27).
G8. Réunion à Halifax des ministres du développement international (jusqu'au 28).
Social. Rencontre d'Eric Woerth et de Georges Tron avec les syndicats de la fonction publique.

► **Mardi 27 avril**
France-Chine. Visite en Chine du président Sarkozy et de Carla Bruni-Sarkozy. Rencontre avec le président Hu Jintao (jusqu'au 1^{er} mai).
Justice internationale. Procès devant la Cour pénale internationale de Jean-Pierre Bemba, ancien vice-président de la République démocratique du Congo, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.
France-social. Vote solennel à l'Assemblée du texte sur la rénovation du dialogue social.
Agriculture. Manifestation à Paris des producteurs de grandes cultures pour dénoncer la baisse de leurs revenus.
FN. Défilé et discours à Paris de Jean-Marie Le Pen.
Consommation. Vote solennel à l'Assemblée nationale du projet de loi réformant le crédit à la consommation.
Rugby. Vente des billets pour la Coupe du monde de rugby 2011.

► **Mercredi 28 avril**
UE-Japon. Sommet à Tokyo.
UE. Remise à Bruxelles du « prix de l'inventeur européen ».
Médias. Dernière parution de *Siné Hebdo*.
Littérature. Salon international du livre et de la presse de Genève (jusqu'au 2 mai).

► **Jeudi 29 avril**
Royaume-Uni. Dernier débat télévisé, consacré à l'économie, entre les chefs des trois principaux partis, avant les élections.
Afghanistan. Conférence à Kaboul sur la « réintégration des talibans », afin d'inciter leurs combattants à déposer les armes (jusqu'au 1^{er} mai).
Justice. Jugement de l'assignation en diffamation déposée par Georges Frêche à l'encontre d'Eric Besson et de Frédéric Lefebvre.
Commerce. Foire de Paris (jusqu'au 9 mai).
Cinéma. 30^e anniversaire de la mort d'Alfred Hitchcock

► **Vendredi 30 avril**
Vietnam. 35^e anniversaire de la chute de Saigon et de la fin de la guerre.
Soudan. Fin de la mission de l'ONU (Minus) dans le sud du pays.

► **Samedi 1^{er} mai**
Exposition universelle à Shanghai sur le thème « Meilleure ville, meilleure vie » (jusqu'au 31 octobre).
Afrique du Sud. Réunion du mouvement de résistance afrikaner (AWB) pour décider de son action future, à la suite de l'assassinat de son chef, Eugène Terreblanche.
Sécurité. Test à Nice d'un dispositif de verbalisation des automobilistes à partir d'appareils de vidéosurveillance (jusqu'au 30 juin).
Santé. Entrée en vigueur de la pénalité de 0,50 euro par feuille de soins pour les médecins qui refusent leur télétransmission aux CPAM.

► **Dimanche 2 mai**
Afghanistan-Pakistan. « Jirga de la paix » organisée au Pakistan par Hamid Karzai, le président afghan, pour favoriser la réconciliation avec les talibans.
Vatican. Déplacement à Turin du pape Benoît XVI afin d'honorer le saint suaire.
Environnement. Réunion à Bonn d'une cinquantaine de ministres de l'environnement pour préparer la prochaine Conférence sur le climat de l'ONU en novembre à Cancun (jusqu'au 4).



En hausse PSA Peugeot Citroën

Le groupe automobile français a inauguré avec son partenaire japonais Mitsubishi, vendredi 23 avril, sa première usine en Russie, un marché où il attend un rebond des ventes.



En baisse Le logement neuf

Selon l'enquête trimestrielle de conjoncture de l'Insee réalisée en avril, la demande pour un achat sur ce type de biens chute ; sur les logements destinés à la location, elle progresse.

1,7 milliard d'euros. C'est le montant des pertes provoquées par la paralysie du transport aérien à la suite de l'éruption du volcan islandais pour le secteur touristique européen, a estimé, vendredi 23 avril, le secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme, Taleb Rifai.

La Grèce appelle à l'aide, l'Allemagne renâcle

Le gouvernement de M. Papandréou a demandé « l'activation du plan de soutien » pour sauver le pays de la faillite

Bruxelles,
Bureau européen

Quatre lignes succinctes, et une formule de politesse : la Grèce a officiellement demandé par écrit vendredi 23 avril « l'activation du mécanisme de soutien » conçu pour la sauver du naufrage financier.

Le courrier a été adressé par le ministre des finances Georges Papaconstantinou aux dirigeants de la zone euro et du Fonds monétaire international (FMI). Les uns comme les autres ont aussitôt promis d'agir « rapidement » afin de soutenir un Etat perclus de dettes, et dont la défaillance porterait un rude coup à l'Union monétaire. Le FMI, la Commission, et la Banque centrale européenne (BCE) examinent déjà depuis trois jours à Athènes les modalités d'un programme triennal d'assainissement des comptes publics du pays.

Le renflouement d'un Etat de la zone euro était en principe interdit par les traités. Rien n'avait été prévu

Pour préciser au plus vite les détails du plan, M. Papaconstantinou devait, ce week-end à Washington, rencontrer Dominique Strauss-Kahn, le directeur général du FMI, et Olli Rehn, le commissaire européen en charge des affaires économique et monétaires. Le gouvernement du socialiste Georges Papandréou espère le versement d'une première tranche d'aide d'ici au 19 mai. Mais beaucoup dépendra de l'attitude du gouvernement allemand, le principal bailleur de fonds.

Après des semaines de confusion, les Etats de la zone euro se sont engagés, le 11 avril, à fournir quelque 30 milliards d'euros sous forme de prêts bilatéraux ; le niveau de l'assistance du FMI n'est pas encore déterminé mais pourrait se situer entre 10 et 15 milliards d'euros. La plupart des pays contributeurs, dont l'Allemagne (8,4 milliards) et la France (6,3 milliards), ont d'ores et déjà lancé les préparatifs pour voler au secours de l'« homme malade » de l'euro, mais l'activation du plan d'aide négocié de haute lutte par les Européens devrait prendre au minimum quelques jours. Et le déboursement des premiers milliards, au mieux deux à trois semaines.

La requête grecque à peine connue, Angela Merkel, la chancelière allemande, a, en effet, de nouveau temporisé en posant ses conditions. Elle continue d'exiger un « plan d'économies crédible » de la part de la Grèce, alors que celle-ci s'est d'ores et déjà engagée, sur fond de contestation sociale, à réduire de 4 points de produit intérieur brut (PIB) son déficit cette

année. Aux yeux de la chancelière, qui craint un recours devant la Cour constitutionnelle allemande, la BCE, la Commission européenne, et le FMI « devront déterminer si l'on est dans une situation où la stabilité de l'euro dans son ensemble impose d'accorder de l'aide à la Grèce ».

M^{me} Merkel doit faire face, à deux semaines d'une élection régionale cruciale en Rhénanie du Nord-Westphalie, à l'hostilité de l'opinion publique allemande à l'égard d'un pays qui a maquillé ses comptes pour adopter l'euro. La chancelière, dont la fermeté dans cette affaire lui vaut des critiques à peine voilées de la part des dirigeants européens, entend faire respecter la procédure agréée au sein de la zone euro. Elle a beaucoup insisté auprès de ses pairs pour que l'aide ne soit activée qu'en « dernier recours ».

Est-ce le cas ? La Banque centrale et la Commission européenne vont, dans les prochains jours, donner leur avis sur la question. Soucieux d'agir au plus vite, l'entourage d'Olli Rehn s'est pourtant bien gardé, vendredi, de dire quelle était l'intime conviction à ce stade des autorités européennes. Ce sont les ministres des finances de la zone euro, voire les chefs d'Etat et de gouvernement, en cas de blocage, qui décideront ensuite, à l'unanimité, de déclencher le plan.

« Tout le monde, même l'Allemagne, craint un effet de contagion sur les autres pays en difficulté au sein de la zone euro », souligne une source européenne. Le renflouement d'un Etat de la zone euro étant en principe interdit par les traités, rien n'avait été prévu au sein de l'Union monétaire pour surmonter une crise du type de celle qui frappe la Grèce. « Toute l'opération est très complexe, car il s'agit d'agir dans un cadre intergouvernemental inédit au sein de l'Union monétaire, et en concertation avec le FMI », observe un expert.

Du côté du FMI justement, les choses pourraient aller plus vite. La mission du Fonds mettra encore au moins une semaine pour parvenir à un accord avec Athènes sur le montant du prêt et ses conditions ; après examen, cet accord sera approuvé en un ou deux jours par la direction du FMI qui le transmettra à son conseil d'administration. Normalement, celui-ci a deux semaines pour l'approuver à son tour, mais une procédure d'urgence (utilisée pour la Hongrie) peut réduire ce délai à quelques jours. Une fois adoptée, le plan se mettra immédiatement en place et l'argent parviendra à la Grèce dans les 24 heures. Au FMI, on précise : « L'important est que les marchés sachent que l'intervention de l'UE et du FMI est conjointe ».

Or en Grèce, comme au sein des institutions européennes, la participation du Fonds continue de susciter des remous. « Je n'ai pas de pudeur de jeune fille et je suis pragmatique », a indiqué la ministre



des finances française Christine Lagarde à ce sujet vendredi : il faut travailler avec le FMI « s'il rend le programme pour la Grèce plus solide ». Interrogée sur l'hostilité ini-

tiale de Jean-Claude Trichet, le président de la BCE, à l'égard de l'intervention du FMI, M^{me} Lagarde a répliqué : « Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis ».

Dans l'œil du cyclone, le gouvernement socialiste grec a, de son côté, décidé d'officialiser sa demande à la suite d'une nouvelle semaine d'agitation sur les marchés financiers. M. Papandréou a dû se résoudre à un amer constat : ni le vaste programme d'économies concocté par son cabinet début mars sous la pression européenne, ni la promesse d'un mécanisme de soutien de plus en plus détaillé n'auront suffi à rétablir la confiance des investisseurs.

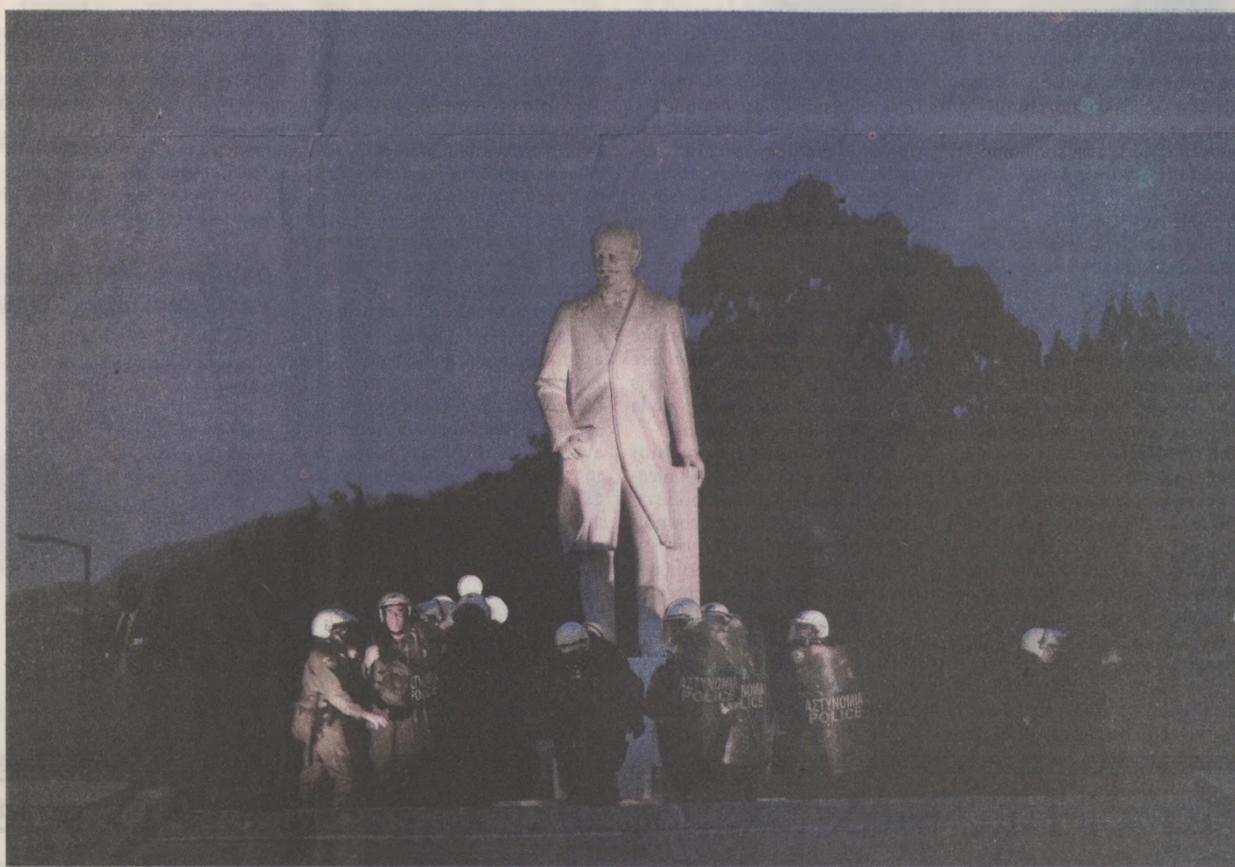
Pire, au fil des jours, la capacité de refinancement de la dette grecque s'est détériorée, les conditions accordées à Athènes étant de moins en moins favorables : plus de cinq points de pourcentage d'écart avec les taux des obligations d'Etat allemandes, qui servent de référence au sein de la zone euro. Jeudi 22 avril, la veille de la requête, l'écart entre les taux grecs

et allemands a même battu un nouveau record après que la Commission européenne a revu en forte hausse le déficit de la Grèce en 2009 - à 13,6% du produit intérieur brut, pour un endettement de 115,1%. Or, le gouvernement de M. Papandréou doit faire face courant mai à d'importantes échéances financières avec la levée de plus de 8 milliards d'euros sur les marchés.

Désormais officielle, la demande grecque a contribué à calmer le jeu vendredi : les Bourses européennes ont terminé en hausse et l'euro a progressé sur la journée. Sur le marché obligataire, où se joue le sort des finances grecques, la prime de risque imposée au pays a cessé d'augmenter. Pour combien de temps ?

Philippe Ricard
avec Alain Faujas
(envoyé spécial à Washington)

A Athènes, des manifestants crient « FMI go home », le premier ministre évoque une « nouvelle odyssée »



Dans la soirée du vendredi 23 avril à Athènes, une section des forces de police prend quelque repos, à proximité du Parlement, sous la statue d'Elefthérios Venizélos (1864-1936), considéré comme le fondateur de la Grèce moderne. ANGELOS TZORTZINIS/AFP

Athènes
Correspondance

« FMI go home » : vendredi soir 23 avril dans le centre d'Athènes, une banderole brandie par des militants de gauche proclamait tout haut ce que la majorité des Grecs pensent tout bas. Y compris, peut-être, le premier ministre Georges Papandréou, dont le père, fondateur du socialisme à la grecque, a dû se retourner dans sa tombe.

Le ministre des finances, Georges Papaconstantinou, avouait encore en début de semaine son « peu d'enthousiasme » envers la participation du Fonds monétaire international (FMI) à un mécanisme d'aide qu'Athènes aurait souhaité exclusivement européen. Seul le patronat a applaudi, voyant dans le renfort UE-FMI l'occasion d'« une cure nécessaire » pour que la Grèce « devienne un véritable pays européen ». Le chef

de l'opposition de droite, Antonis Samaras a pour sa part pesté contre une mise du pays « sous dépendance », tandis que la gauche communiste dénonçait un triomphe de la « ploutocratie ».

Conscient du risque politique, même s'il jouit d'une confortable majorité restée pour le moment soudée, le gouvernement préparait depuis plusieurs jours l'opinion au fait que tous devaient accomplir. M. Papandréou l'a répété vendredi : sans recours au plan de sauvetage, « l'économie du pays et les sacrifices des Grecs » risquaient d'être réduits à néant par les pressions des marchés ; en un mot, la faillite guettait.

Le vice-premier ministre, Théodore Pangalos, a ensuite exclu, sur la télé Méga, que le FMI, qui « cette fois n'agira pas seul », puisse infliger au pays les recettes-chocs qui ont été appliquées à la Hongrie ou à la Lettonie. « On peut mettre des lignes jaunes quand on est en posi-

tion de force, là nous sommes des demandeurs », a-t-il toutefois ajouté, alors que la question n'est finalement pas de savoir qui imposera les conditions, mais de quelle nature elles seront.

Le pays, qui, selon son premier ministre, a entamé une « nouvelle odyssée », va devoir ainsi naviguer entre la « déflation », impliquant

Conscient du risque politique, le gouvernement a préparé l'opinion

une baisse générale des salaires prônée par le directeur du FMI, Dominique Strauss-Kahn, et le « plan d'économies crédibles » exigé par la chancelière allemande, Angela Merkel. Athènes a réaffirmé en début de semaine avoir fait sa part pour 2010, avec des mesures d'économies budgétaires cen-

sées réduire le déficit de plus de quatre points. Mais le mécanisme européen doit courir sur trois ans, et d'ici là le pays s'est engagé à des réformes structurelles douloureuses, particulièrement celles du système des retraites et du droit du travail.

Contrôlées par des directions socialistes, les deux principales centrales syndicales du pays ont mis en garde contre une nouvelle offensive contre « les droits des salariés ». L'Adedy, qui représente les fonctionnaires, premières cibles de la rigueur, s'est ému d'une « attaque barbare », et tentera de faire gronder la rue mardi, lors d'un rassemblement dans le centre d'Athènes. Suspectée de trahison par les employés du public et la gauche radicale, la Confédération du privé, GSEE, a appelé le gouvernement à conjurer « une aggravation de la récession et une explosion sociale ».

Catherine Georgoutsos

Bachelor en Génie électrique et électronique

L'EPFL est une Grande Ecole en Suisse au bord du Lac Léman. Elle est leader en Europe dans le domaine des Sciences et Techniques de l'Ingénieur. Le programme Bachelor en Génie électrique et électronique invite les étudiants obtenant un baccalauréat français en 2010 (ou l'ayant obtenu auparavant) à déposer leur candidature à l'adresse suivante : <http://sel.epfl.ch>

Pour tout renseignement : sel@epfl.ch Délai : 30 avril 2010

Face aux accusations de fraude, Goldman Sachs organise sa défense

Les dirigeants de la banque d'affaires font valoir que le dossier est juridiquement vide

New York
Correspondant

Chaque jour voit le dossier d'accusation contre Goldman Sachs grossir. Bilan du seul vendredi 23 avril : un de ses ex-administrateurs, Rajat Gupta, est officiellement soupçonné de délit d'initié ; deux de ses actionnaires, Robert Rosinek et Morton Spiegel, l'ont accusé devant la Cour suprême de l'Etat de New York d'avoir manqué à ses obligations dans des opérations sur des titres dits CDO.

Enfin, le premier ministre britannique, Gordon Brown, a jugé que « des centaines de millions de dollars de dédommagement devront être versés aux banques britanniques » si les soupçons portés contre Goldman Sachs « ou d'autres banques » – avoir leurré ses clients en leur vendant des titres subprimés à risques alors qu'il façonnait concomitamment un produit financier pour un hedge fund (CDO) qui misait sur leur effondrement – sont démontrés.

Telle est l'ambiance dans laquelle évolue le PDG de la banque, Lloyd Blankfein. Celui-ci est convoqué devant le Sénat à Washington mardi 27 avril. Pourtant, il s'affiche offensif. Il s'y présentera d'ailleurs accompagné de six autres responsables de la banque d'affaires, dont le directeur financier David Viniar et le « petit Français », Fabrice Tourne, nommé accusé par la Securities & Exchange Commission (SEC), le contrôleur des marchés américains, d'avoir trompé les clients de Goldman Sachs.

Vers un compromis

L'axe de défense se veut simple : juridiquement, le dossier ne tient pas. M. Blankfein a fait fuiter en direction du *Financial Times* londonien que la plainte est, à son avis, « politique » – autrement dit liée au besoin de la Maison Blanche de faire aboutir sa régulation des marchés financiers. Et il apparaît très confiant dans l'issue d'un éventuel procès. De nombreux analystes jugent que la SEC aura du mal à démontrer devant une cour le bien-fondé de sa plainte.

Pour Goldman, « l'association entre son nom et le mot "fraude" est dévastatrice », estime William Cohan, un ancien banquier très au fait de la vie interne chez Goldman Sachs. Pour s'en extraire, la banque devrait s'arc-bouter dans la phase actuelle sur une idée sim-

ple : « Une fraude n'est pas une faute morale, elle doit être juridiquement prouvée. Goldman n'a rien fait que d'autres banques n'aient fait avant elle : profiter intelligemment des possibilités qu'offraient les marchés. » Légalement, rien ne peut lui être reproché. Quant aux investisseurs institutionnels qui ont acquis ses titres, ce sont des professionnels avertis. Enfin, Goldman a laissé plus de 100 millions de dollars (75 millions d'euros) dans l'opération qui fonde la plainte de la SEC. Pour un fraudeur cherchant à bernier ses clients, on fait mieux, plaidera-t-elle.

Selon un document distribué à ses cadres supérieurs dévoilé par le *Washington Post*, Goldman expliquera – débats internes et échanges de courriels entre dirigeants – l'appui – que sa direction, comme celle des autres banques, a hésité en 2006-2007, sans privilégier et encore moins imaginer un effondrement des titres subprimés. Même après que M. Viniar eut écrit, en décembre 2006, au responsable de la division titres : « Il y aura de bonnes occasions lorsque les marchés [subprimés] iront vers ce qui semble être de plus grandes difficultés et nous devons être en position d'en profiter », il n'imaginait alors qu'un recul temporaire, plaidera encore Goldman Sachs.

Personne ne doute que la banque trouvera des relais. Le *Wall Street Journal*, dans un éditorial remarqué, lui a manifesté son soutien. Flair ou chance : Greg Craig, important conseiller qui a quitté la Maison Blanche peu après l'intronisation de Barack Obama, a été embauché depuis par Goldman (il lui est interdit de parler de la banque avec ses anciens amis restés à la présidence...). Et Goldman dispose d'autres formidables lobbyistes, dont Dick Gephard, ex-leader de la majorité démocrate à la Chambre ou Janice O'Connell, ex-conseillère du sénateur démocrate Chris Dodd, aujourd'hui chargé... de la réforme des marchés au Sénat !

Mais en réalité, poursuit M. Cohan, Goldman Sachs n'en tend pas aller jusqu'au procès : on ne sait jamais comment il pourrait tourner, et surtout, son impact sur l'opinion, même en disposant des meilleurs avocats, serait imprévisible. Une fois votée une « loi Obama » de régulation financière, pronostique-t-il, une négociation en vue d'un compromis devrait s'ouvrir entre Goldman et la SEC. ■

Sylvain Cypel

Lagardère saisit le gendarme de la Bourse pour contrer le financier Guy Wyser-Pratte

La riposte intervient à quelques jours de l'assemblée générale du groupe

Lagardère contre-attaque. Le groupe (actionnaire du Monde) a indiqué, vendredi 23 avril, avoir saisi l'Autorité des marchés financiers (AMF) sur l'attitude du raider franco-américain Guy Wyser-Pratte. Selon Lagardère, le marché n'est pas correctement informé.

« Le groupe a fait observer à l'AMF les distorsions évidentes entre ce que prétend vouloir faire M. Wyser-Pratte et les projets de résolutions qu'il compte soumettre à l'assemblée générale », précise Jean Veil, avocat de Lagardère. « M. Wyser-Pratte dit partout sur un ton méprisant qu'il veut tout casser, mettre fin au statut de commandite du groupe, le dépecer sans aucune précaution au regard de ses 30 000 salariés en abandonnant à Arnaud Lagardère les seules activités sportives. Or, sur le plan juridique, les résolutions qu'il demande n'aboutiraient pas à cela. »

Revendiquant seulement 0,53% du capital de Lagardère, le raider a, le 25 mars, déposé deux projets de résolution à soumettre au vote des actionnaires : l'une visant à mettre un terme au statut juridique de la commandite qui préserve le groupe familial de toute prise de contrôle, l'autre lui permettant d'entrer au conseil de surveillance.

Le 20 avril, Lagardère a envoyé au gendarme de la Bourse un courrier en ce sens. « Nous avons bien reçu une lettre signée de Philippe Camus », cogérant du groupe, confirme-t-on à l'AMF. Mais bien avant de recevoir ce courrier, le régulateur avait déjà décidé depuis plusieurs semaines de placer le titre sous surveillance. « C'est notre job, indique la porte-parole de l'AMF, dès qu'il y a un événement particulier autour d'un titre, nous observons le marché et les informations diffusées. »

La démarche de Lagardère entrainera-t-elle une enquête plus approfondie du gendarme de la Bourse ? Pour l'heure, rien n'est décidé. Mais M. Wyser-Pratte n'est pas à ses premiers démêlés avec les autorités boursières. En 1999, il avait été condamné par la COB, l'ancêtre de l'AMF, à une amende de 100 000 francs pour n'avoir pas fait les déclarations nécessaires dans un dossier concernant De Dietrich. En 2001, c'est la Security and Exchange Commission (SEC), le régulateur américain, qui lui avait infligé une amende de 400 000 dollars, pour des irrégularités concernant la réglementation de ses fonds.



Arnaud Lagardère lors de son passage sur le plateau du « Grand Journal » de Canal+ en décembre 2009. Son groupe détient 20% de la chaîne cryptée. THOMAS COEX/AFP

« Les gens remueraient ciel et terre pour me salir ! », réagit M. Wyser-Pratte. Toutefois le financier, ex-marine, « Rambo des affaires », n'est que peu ébranlé par l'offensive de Lagardère. « Ça me fait bien rigoler, lance-t-il. Le groupe tente une opération de dernière minute pour distraire l'actionnariat. Cela ne fait que montrer son désespoir. »

De fait, même si les méthodes du « cow-boy », comme on le surnomme parfois, sont jugées un peu cavalières, son combat n'est pas jugé illégitime par certains actionnaires. « Il est bon d'engager un débat », estime notamment Colette Neuville, présidente de l'Association de défense des action-

naires minoritaires (ADAM). « Le statut de commandite est une muraille à l'abri de laquelle les gérants peuvent se cacher. Sans faire de procès, il faut s'assurer que le conseil de Lagardère n'est pas composé que de bœni-oui-oui », ajoute la porte-parole des petits porteurs.

Flou sur la stratégie

Le statut de commandite, jugé « archaïque » par M. Wyser-Pratte permet à un associé commandité d'avoir le contrôle d'un groupe avec peu de capital, tout en étant en contrepartie responsable sur ses biens. C'est le cas d'Arnaud Lagardère avec seulement 9,62% du capital et 13,26% des droits de vote.

En outre, la charge de M. Wyser-Pratte est motivée par le flou entourant la stratégie du groupe, son manque de visibilité et le peu d'implication personnelle d'Arnaud Lagardère. Il est reproché à l'héritier de Jean-Luc Lagardère de déconstruire ce qu'avait créé son père.

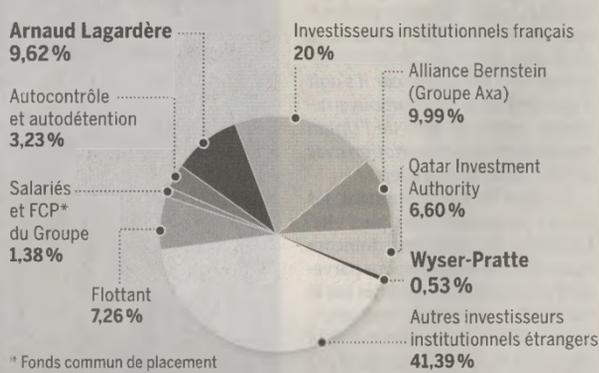
Un sentiment partagé par de nombreux analystes déçus par l'évolution du cours de l'action, revenu au niveau de mars 2003, quand le fils avait pris, en catastrophe, les rênes du groupe après la mort brutale du père.

« On reproche souvent à Lagardère de tarder à se défaire de participations non stratégiques comme EADS ou Canal+ pour se recentrer sur les médias et le sport, mais je dois à ce sujet exprimer ma sympathie à l'égard de M. Lagardère, relative à Simon Baker, analyste chez Credit Suisse à Londres. Jusqu'ici les opportunités de cession n'étaient pas là. » En revanche, ajoute l'analyste, « concernant Lagardère active [pôle média] le groupe aurait-il pu faire mieux ? La réponse est oui. »

Est-ce un hasard cependant si depuis l'offensive du raider franco-américain, le groupe a accéléré les négociations pour vendre les 20% qu'il détient dans Canal+ et confié des mandats à des banques pour céder ses parts dans les groupes Marie Claire et Amaury ? ■

Dominique Gallois et
Claire Gatinois

Répartition du capital du groupe Lagardère au 31 décembre 2009



SOURCE : SOCIETE

Le projet du FMI de taxation du secteur financier divise les membres du G20

Les opposants, dont le Canada, l'Inde et le Brésil contestent l'utilité de ce prélèvement et refusent de pénaliser leurs établissements

Washington
Envoyé spécial

Jim Flaherty, ministre canadien des finances, l'a dit haut et fort, vendredi 23 avril, à l'issue de la réunion du G20 finances à Washington : « Certains pays se sont prononcés pour [le projet de taxation du secteur financier élaboré par le Fonds monétaire international (FMI)] et d'autres clairement contre », dont le sien. Le G20 avait demandé, en 2009, au Fonds de réfléchir à une nouvelle imposition. D'une part pour dissuader les banques de prendre des risques ; d'autre part pour éviter de faire payer les conséquences d'une défaillance au contribuable.

A ces deux missions, le FMI a répondu par un projet de deux taxes, l'une étant une sorte de malus imposé aux établissements trop audacieux, afin de les forcer à plus de prudence, et l'autre une sorte de TVA destinée à alimenter un

trésor de guerre, pour pouvoir voler au secours d'un mastodonte financier en difficulté sans avoir à recourir à l'argent public.

La France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis sont à peu près d'accord pour soutenir en gros les propositions du FMI dont l'audace a surpris même les ONG les plus dubitatives. Même si, comme

Oxfam, elles se disent déçues que le produit de ces taxes ne soit pas affecté à l'aide aux pays pauvres.

En revanche, les opposants (Canada, Australie, Singapour, mais aussi Inde et Brésil) contestent l'utilité de ces prélèvements et font valoir qu'eux n'ont pas eu besoin de se porter au secours de leur secteur financier qui n'a pas

commis les excès des établissements américains et européens. Ils refusent donc de pénaliser leurs établissements et plaident plutôt pour une plus grande exigence à leur égard en matière de capital et de liquidités.

D'ici la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement du G20 de Toronto (Canada), fin juin, le FMI

va discuter avec les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales de l'assiette de ces taxes, de leurs taux et de leur destination. Il importe peu que le capital imposé ou le taux appliqué diffèrent d'un pays à l'autre à partir du moment où ils en auront discuté afin d'éviter que certains voient l'argent les quitter pour des

pays plus laxistes. Quant à l'affectation des sommes recueillies dans chaque pays par ces taxes, deux thèses sont en présence. La première propose que l'argent récolté soit remis à un fonds spécifique et la deuxième, qu'il rejoigne le budget de l'Etat. Le FMI prône une voie intermédiaire, en suggérant qu'un fonds puisse accumuler ces recettes à concurrence de 2% à 4% du PIB ; au-delà le surplus rejoindrait le budget des Etats.

Le G20 veut aussi s'assurer que cette taxation ne cassera pas la croissance, en enlevant aux banques une partie de leur dynamisme et de leur capacité financière à épauler l'activité, ou en reportant ce fardeau sur les ménages et les entreprises, ce qui affecterait consommation et investissement. La décision finale pourrait être reportée à la fin de l'année, pour coïncider avec l'adoption d'une nouvelle réglementation bancaire. ■

Alain Faujas

« Une foule de questions doivent être approfondies »

Trois questions à... Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France

Pourquoi constate-t-on des divergences entre les ministres du G20 sur le projet du Fonds monétaire international (FMI) de taxer le secteur financier ?

Car il existe des différences de sensibilité entre les pays qui ont payé pour soutenir leurs institutions financières et ceux qui n'ont pas déboursé d'argent public.

Sur quel point y a-t-il un consensus ?

Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut, en priorité, renforcer le capital et les liquidités du secteur bancaire, afin de réduire les risques qu'il prend et afin de renforcer sa résistance aux conséquences dommageables de ces risques.

Quels sont les points à régler avant que ces taxes soient effectivement adoptées par le G20 ?

Une foule de questions doivent d'abord être approfondies, et, notamment : quel sera leur impact macroéconomique, car elles ne doivent pas remettre en cause la reprise en cours ? Qui les paiera, les banques ou les consom-

mateurs de services bancaires ?

Quelle sera leur assiette et comprendra-t-elle seulement les actifs ou aussi les passifs ? Quels taux de prélèvement faudra-t-il choisir pour dissuader les banques d'adopter des comportements à risque ? Dans quels budgets aboutiront ces prélèvements ? ■

Propos recueillis par Al. Fs